



Condition renouvellement salarié absent

Par **Souriredu78**, le **25/01/2025** à **16:43**

Bonjour, je remplace une salarié absent, depuis presque 1 an, pour un motif d'arrêt maladie, sur des contrat de 1 ou 2 mois, sachant qu'elle est absente depuis maintenant 3 ans, car mon contrat arrivant à échéance comme habituellement, la RH et moi avons été surpris de recevoir cette fois un arrêt maladie de 10 jours, car la personne a atteint les 3 ans en arrêt maladie, du coup elle revient mais en invalidité partielle 2 heures par jour sur d'autres postes pas le mien, nous pensions que je pouvais être tt de même renouveler pour la remplacer mais apparemment le fait de passer d'arrêt maladie à invalidité il faut un délai de carence, pourriez me donner les articles de loi qui le confirme ou alors au contraire est ce possible d'être renouveler sans délai de carence ? Je vois la RH lundi j'aimerais avoir un max d'info à ce sujet svp merci